

Dispositions financières de l'ETR v5

Dépenses :

Nature	Barème
Indemnité Km bénévole	0,315 €/km
Indemnité Km Professionnel	En fonction du barème des impôts (ex 0.606 pour voiture 4ch et – de 5000km)
Frais de péage	Frais réels sur justificatif
Repas	au réel sur justificatif avec un maxi de 20€ ; sauf dérogation justifiée
Nuitée	au réel sur justificatif avec un maxi de 60€ ; sauf dérogation justifiée
Journée de formation d'animateurs de clubs par DECF	300€ + frais kilométriques
Journée de formation technique par DECF	300€ + frais de km et repas
Journée de formation technique par une personne agréée par la Ligue mais non DECF	200€ + frais de km et repas
Demi-journée de diagnostic, conseil, assistance à la mise en place d'une école de billard, assistance à une action de promotion	120€
Demi-journée d'assistance à une action de promotion	100€
Coordination technique de l'ETR	300€ par mois (10 mois par an)

Pour une journée de formation, il faut au moins 8 participants.



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT



En-tête - ligne n°1

En-tête - ligne n°2

Recettes :

Nature	Barème
Participation à une journée de CFA (formation initiale)	15€ par jour
Participation à une journée de CFA (formation continue)	0€
Participation à une journée de formation technique	30€ par jour sauf pour les CFA actifs pour lesquels c'est gratuit (considéré comme une formation continue)
Demi-journée d'assistance à une action de promotion	100€

Package d'accueil lors de la ré-affiliation d'un club

Nature	Barème
1 journée de formation dans le club	Gratuite
Affiliation remboursée	Valeur 100€

Au 25/10/2025

